

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 14,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSÉRITIONS :

Annonces. 25 Cent. la ligne
Réclames. 50.

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Bilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 4.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

On traite de gre à gre pour les autres insertions

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 20 Mars 1883

Une Conférence internationale, composée de MM. le Baron de Collongue, Consul de France à Monaco, et Vigan, Ingénieur en chef du département des Alpes-Maritimes, délégués par le Gouvernement Français, et MM. Durand-Auzias, Secrétaire Général, et Garrus, Inspecteur des Travaux Publics, représentant le Gouvernement du Prince, s'est réunie jeudi dernier à Monaco, à l'effet d'examiner le projet de route à ouvrir sur le territoire Monégasque pour relier la route française de Nice à Menton.

L'objet principal de la réunion était d'arrêter définitivement le tracé de cette voie à travers la Principauté.

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que la Conférence a adopté le projet présenté par notre Gouvernement et dont le tracé, partant du pont sous rails du boulevard Charles III, longe le chemin de fer à gauche au quartier des Révoires, gagne le plateau des Moneghetti, franchit le vallon de Sainte-Dévote, et, passant devant l'hôtel Victoria, aboutit au boulevard des Moulins, à l'embranchement de l'avenue Saint-Charles.

La construction du pont à élever sur le vallon de Saint-Roman et la rectification de la route de Monaco à Menton sur le territoire de Roquebrune, dont les pentes sont considérablement diminuées, ont été aussi approuvées par la Conférence.

Tout nous permet donc d'espérer que les travaux de cette voie importante, si impatiemment attendue et qui portera la vie et la prospérité dans les quartiers qu'elle desservira, vont commencer sous peu.

Ainsi se trouvera réalisé l'un des grands et beaux projets dus à la haute prévoyance du Prince Charles III, et que l'infatigable persévérance de Son Altesse Sérénissime poursuivait depuis plus de vingt ans.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héritaire est arrivé à Rome le jeudi 15 mars, à 8 heures et demie du soir, et a été reçu à la gare par M. le Ch^{er} Albert Furse, Chargé d'Affaires par intérim, près le Saint-Siège, accompagné de M. le Ch^{er} Tarenghi, Chancelier de la Légation, et par M. le Lieutenant-Colonel Baron d'Orémieux, Aide de Camp.

Le Prince fut conduit immédiatement à l'hôtel de Rome, où des appartements lui avaient été préparés.

Le lendemain, à 9 heures et demie du matin, Son Altesse Sérénissime se rendit au Vatican; la garde suisse était sous les armes.

Dans les antichambres, se trouvaient réunis la garde noble, la garde palatine et les gendarmes.

Dans le salon d'attente, se tenait M^{er} Macchi, Maître de la Chambre, assisté de M. le Marquis Cavaletti. Son Altesse Sérénissime fut introduite immédiatement auprès du Saint-Père, et l'audience dura une heure.

Avant de prendre congé, le Prince présenta à Sa Sainteté les personnes de Sa suite, puis Son Altesse Sérénissime fit la visite d'usage à S. Em. le Cardinal Jacobini, Secrétaire d'Etat. Le même jour, à 4 heures et demie, Son Eminence rendit la visite à Son Altesse Sérénissime.

S. A. S. le Prince Héritaire est attendu prochainement à Monaco.

M^{er} l'Evêque, parti pour Paris le 11 mars, est de retour à Monaco depuis le vendredi 16.

La fête des Rameaux s'est accomplie, dimanche, au milieu d'un grand concours de fidèles et avec la pompe accoutumée. Le matin, à la Cathédrale provisoire, M^{er} l'Evêque a fait la bénédiction solennelle des palmes et a assisté à la Grand'Messe célébrée en présence d'une foule extraordinaire de pieux fidèles; aux Vêpres, la même affluence témoignait de l'attrait des cérémonies religieuses pour notre catholique population. Avant de donner la bénédiction épiscopale, M^{er} l'Evêque a adressé aux fidèles une pressante allocution pour leur rappeler le devoir pascal, qui est le signe du vrai chrétien.

Lundi prochain 26 mars, deuxième fête de Pâques, Mgr l'Evêque inaugurera la nouvelle église Saint-Charles.

A 8 heures et demie du matin, Sa Grandeur fera la bénédiction de l'église, et à 9 heures, y célébrera, pour la première fois, le saint sacrifice de la Messe. Les fidèles sont invités à assister à cette cérémonie.

L'église Saint-Charles, qui s'élève si gracieusement sur le riant plateau des Moulins, n'est pas encore tout à fait terminée. Cependant, M^{er} l'Evêque, voulant donner satisfaction aux vœux légitimes des habitants de la nouvelle ville de Monte Carlo, a résolu d'en hâter l'inauguration, afin que, dorénavant, la messe puisse y être célébrée les dimanches et jours de fête obligatoire, au grand avantage spirituel des fidèles.

Bientôt, nous l'espérons, le nouveau sanctuaire recevra son entier achèvement; à ce moment, Sa

Grandeur procédera à sa consécration solennelle avec toute la pompe que réclament et le monument lui-même, éclatant témoignage de la munificence du Souverain bien-aimé de la Principauté, et la population toujours plus nombreuse, impatiente de posséder sa maison de prière et son tabernacle, où elle puisse raviver sa foi et donner un libre cours à ses sentiments religieux.

C'est alors, aussi, que nous ferons la monographie complète de l'église Saint-Charles, et que nous décrirons l'élégance de son architecture byzantine, la splendeur de ses verrières et la richesse de son ornementation. Telle qu'elle se présente aujourd'hui, elle est déjà digne de l'architecte distingué de la magnifique Cathédrale de Monaco.

Nous n'en doutons pas, les habitants de la Principauté tiendront à honneur de prendre part à cette pieuse cérémonie, heureux de s'unir aux prières de leur premier Pasteur.

Les sermons du R. P. Antoine touchent à leur fin et sont de plus en plus suivis. La double retraite pour les hommes et pour les dames, qui s'achève aujourd'hui, a été très éloquemment prêchée par le prédicateur, dont l'élévation de pensées et l'habileté oratoire donnent à ses entretiens un charme qu'apprécie fort, chaque jour, son nombreux auditoire.

OFFICES DE LA SEMAINE-SAINTE A LA CATHÉDRALE

21 Mars — MERCREDI-SAINT
3 heures et demie de l'après-midi. — Office des Ténèbres, présidé par Mgr l'Evêque.

22 Mars — JEUDI-SAINT
7 heures du matin. — Communion générale, donnée par Mgr l'Evêque.

9 heures du matin. — Grand'Messe Pontificale, bénédiction des Saintes-Huiles, Procession au Reposeur, lavement des pieds par Mgr l'Evêque.

3 heures et demie de l'après-midi. — Office des Ténèbres, comme hier.

7 heures et demie du soir. — Procession de la Confrérie des Pénitents, au retour de laquelle, Sermon à la Cathédrale.

23 Mars — VENDREDI-SAINT
9 heures du matin. — Office, Chant de la Passion, Adoration de la Croix, Procession au Reposeur, Messe des Présanctifiés par Sa Grandeur.

1 heure de l'après-midi. — Les trois heures d'Agonie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, présidées par Mgr l'Evêque, prêchées par le prédicateur de la Station, avec chants de la maîtrise de la Cathédrale et symphonies de l'orchestre, suivies de l'Office des Ténèbres.

8 heures du soir. — Procession du Christ mort, de l'église des Pénitents à la Cathédrale, Sermon et chant du *Stabat Mater*.

24 Mars — SAMEDI-SAINT
8 heures du matin. — Bénédiction du Feu, chant de l'*Exultet* et des Prophéties et Bénédiction des Fonts. Vers les 10 heures, Grand'Messe Pontificale.

SOLENNITÉ DE PAQUES

10 heures du matin. — Grand'Messe Pontificale avec assistance des Autorités, à l'issue de laquelle Mgr l'Evêque donnera la Bénédiction Papale.

3 heures du soir. — Vêpres Pontificales, Sermon de clôture de la Station, Salut solennel donné par Sa Grandeur.

LUNDI DE PAQUES (Fête de Dévotion)

Les Messes et les Offices auront lieu comme le dimanche.

La loterie autorisée par le Gouvernement, au profit de l'Orphelinat de Monaco, vient d'émettre des séries de 20 billets à 50 centimes l'un, avec lot assuré pour chaque série; le tirage de la loterie aura lieu les 11 et 12 du mois d'avril prochain, à la nouvelle chapelle du collège Saint-Charles, que S. G. M^{gr} l'Evêque a bien voulu mettre à la disposition de M^{me} la Directrice de l'établissement.

L'Orphelinat est une institution charitable déjà connue dans le pays; aucun de nos lecteurs n'ignore qu'elle a pour but de refaire une famille aux pauvres enfants qui en sont privées et de leur donner une éducation chrétienne en rapport avec leur humble condition.

Il suffit de nommer cette admirable institution qui compte une cinquantaine d'enfants de trois à dix-huit ans, la plupart à titre gratuit, pour que le charitable concours des personnes riches et généreuses de la Principauté, soit continué à cette œuvre de bienfaisance.

On peut aider au succès de l'œuvre en prenant des billets ou en envoyant des lots. Les demandes doivent être adressées à M^{me} la Supérieure de l'Orphelinat, rue de Lorraine.

Le Tribunal Supérieur, dans son audience du 8 de ce mois, a condamné pour escroquerie les nommés Joseph Gattoni, né à Piacenza (Italie), et Ange Pirola, né à Brianzola, province de Cuneo (Italie), le premier à six mois de prison et 25 fr. d'amende, et le second à dix-huit mois de la même peine et 50 fr. d'amende.

Nous rappelons que les régates internationales de Nice commenceront le mardi 27 courant. 5 prix seront courus par des yachts à voiles de grandeurs différentes. Courses de canots, de chaloupes de guerre et d'embarcations armées au bornage et armées en pêche.

2^e journée, mercredi 28 mars. — Course d'ensemble des yachts à voiles. — Course des yachts à vapeur de Nice à Monaco. — Régates miniatures : 1^o la voile, course d'ensemble des trois séries réunies; 2^o la vapeur; 3^o le ressort.

3^e journée, jeudi 29. — Courses à l'aviron. — 3 prix. — Concours de la marine de guerre.

Cette année, les yachts à vapeur prendront seuls part, le mercredi 28 mars, aux régates qui auront lieu entre Nice et Monaco. Le parcours était, en effet, trop long pour les voiliers qui ne pouvaient, quand le vent faiblissait, effectuer que le lendemain leur retour à Nice.

Dans cette course, on compte sur l'engagement de *Giralda*, à M. Albert Menier, et sur celui d'*Eros*, au baron A. de Rothschild (français), de *Sea-King*, de *Franciska*, de *Titania* (anglais), et enfin de *Namouna*, le yacht de M. Gordon Bennett, directeur du *New-York-Herald*.

Dimanche soir, le yacht anglais à voiles, *Eva*, capitaine Denham, équipé de 11 hommes et jaugeant 130 tonneaux, a mouillé dans notre port, venant de Menton.

Le même jour, le magnifique yacht à vapeur *Eros*, appartenant à M. A. de Rothschild, dont la présence est signalée à Nice depuis plusieurs jours, a fait aussi une courte apparition à Monaco. Il est reparti pour Nice à 5 heures avec quatre passagers.

La saison théâtrale s'est terminée, mardi, par une soirée-concert où ont paru les principaux artistes de la troupe habilement organisée par M. Jules Cohen. M^{me} Heilbron a obtenu le succès le plus éclatant dans le 1^{er} acte de *Violetta*, le 2^e acte de *Galathée* et le duo du 3^e acte de *Rigoletto*. Les applaudissements que le public a décernés à la sympathique artiste ont consacré son magnifique talent.

M. Maurel, dans la grande scène du *Maître de Chapelle* et dans *Rigoletto*, a été l'objet de chaleureuses ovations; M. Plançon s'est montré artiste consciencieux et du plus grand mérite dans l'air du *Pardon de Ploërmel* qui lui a valu d'unanimes bravos. M^{lle} Mansour, M^{me} Stuarda, MM. Villaret et Nerval ont eu leur part dans ces témoignages répétés de la satisfaction de l'auditoire. A tous, nous adressons nos sincères éloges en leur disant : Au revoir !

M. Lemercier de Neuville est à Nice depuis quelques jours. Le spirituel écrivain donnera mardi prochain, à Monte Carlo, une représentation des *Pu-pazzi*.

Tous les bureaux de poste sont actuellement approvisionnés des cinq catégories de bons à 1, 2, 5, 10 et 20 francs, créés par la loi du 28 juin 1882.

Ces bons sont frappés, au moment de l'émission, du timbre à date du bureau de poste, et délivrés sans autre formalité contre paiement de la valeur du titre et du droit à percevoir.

Ce droit est de :

- 5 centimes pour les bons de 1, 2 et 5 francs.
- 10 — pour les bons de 10 francs.
- 20 — pour les bons de 20 francs.

Ces bons peuvent être insérés dans les lettres ordinaires quand ils portent le nom et l'adresse de la personne entre les mains de laquelle le paiement devra être effectué.

Ils doivent être expédiés dans une lettre chargée ou recommandée, quand ils n'indiquent pas le nom et l'adresse du bénéficiaire.

Ils sont payables pendant un an, à partir du jour de l'émission. Mais s'ils n'ont pas été touchés dans un délai de trois mois, après la date de l'émission, le droit primitif de 5, 10 ou 20 centimes, suivant la valeur du bon, sera dû pour chaque trimestre ou fraction de trimestre écoulé depuis la date de l'expiration du premier délai de trois mois.

Le peu de consistance des bandes sous lesquelles sont placés les journaux, revues et paquets d'imprimés de toute nature d'origine française, est signalé par les administrations étrangères comme une source de nombreuses difficultés dans le service des postes et, fréquemment même, comme une cause de non distribution.

Par suite des transbordements auxquels sont soumises les dépêches postales et des secousses qu'éprouvent presque inévitablement, pendant la traversée, celles qui sont à destination des pays d'outre-mer, les bandes se déchirent et, à défaut d'adresse, il devient impossible de reconstituer les envois et d'en opérer régulièrement la distribution. Plus de quatre mille imprimés à destination des Etats-Unis, par exemple, sont tombés en rebut pour ce seul motif dans le délai d'un an.

Il est donc recommandé aux expéditeurs, dans

leur propre intérêt, de revêtir les journaux et imprimés à destination des pays lointains, et plus particulièrement des pays d'outre-mer, de bandes blanches et assez consistantes pour résister au frottement qui se produit dans le trajet. Les paquets pesants et volumineux doivent, en outre, être consolidés au moyen de ficelles disposées de manière à être facilement dénouées. Enfin, la reproduction, sur l'exemplaire même, de l'adresse que porte la bande ou enveloppe extérieure, peut être considérée comme une précaution utile.

Un journal assure que la Compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée maintiendra cette année les trains rapides 7 et 10, le premier de Paris à Gênes, passant à Monaco à 5 heures 16 du soir, le second de Gênes à Paris, passant à Monaco à 11 heures 49 du matin.

Ces deux trains étaient supprimés les étés précédents.

Si cette nouvelle est exacte, elle sera accueillie avec satisfaction par les habitants de la Principauté et ceux des villes voisines.

Autre amélioration : la Compagnie vient de lever la prohibition faite depuis le 1^{er} mars aux voyageurs partant de Nice à destination de Marseille, de prendre le train rapide n^o 10. On pourra donc désormais prendre les rapides pour se rendre de Nice, Cannes ou Saint-Raphaël à Marseille comme au delà.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Fréjus. — Mercredi dernier, vers midi, un incendie s'est déclaré à l'entrepôt de liège de M. Gandolphe Odion, situé dans l'enclos de M^{me} la marquise de Blacas, le long du chemin de Ceinture, n^o 7.

Le feu est parti du fourneau qui sert à faire bouillir les carrés de liège préparés pour la fabrication; il s'est communiqué à un hangar sous lequel se trouvaient 7,660 petits balais de bruyère propres à la fabrication de la soie, appartenant à M. Taxil fils aîné.

De prompts secours sont arrivés; la pompe de la ville a manœuvré, et l'incendie a pu être maîtrisé. A deux heures, la part du feu était faite. On a pu sauver un hangar rempli de fagots de bruyère et éviter par là des pertes plus considérables et de grands malheurs, car, dans le voisinage, se trouvent de nombreux greniers remplis de fourrage.

La perte totale peut être évaluée à 1,500 francs environ.

La police et les personnes accourues ont fait leur devoir.

Grasse. — Nous lisons dans le *Journal de Grasse* :

« Nous avons vu la neige couvrant les rues de notre ville à vingt centimètres d'épaisseur, le verglas apparaissant et se maintenant sur nos routes, et le froid marquant jusqu'à 4^e la nuit !

« Le mistral est venu compléter le désastre. Durant deux jours et deux nuits, il a soufflé avec violence, déracinant les arbres et causant dans nos campagnes des dommages considérables.

« Les herbes potagères, les rosiers, les jasmins ont naturellement beaucoup souffert; les fleurs des orangers et les nouveaux bourgeons des vignes ont été brûlés; les arbres qui étaient fleuris, tels que pêchers, amandiers et abricotiers ont été sérieusement endommagés.

« On compte par centaines les oliviers dont les branches ont été brisées sous le poids de la neige amoncelée ou cassées par le vent. Nous avons toutefois la joie de constater que là se borne le mal fait par l'ouragan à cette précieuse culture. »

— D'un autre côté, on écrit de Vence à la date du 12 mars :

« Une température glaciale a succédé aux beaux jours dont nous jouissions depuis longtemps. La neige est tombée en abondance dans la nuit de vendredi à samedi. La couche a atteint une épaisseur moyenne de vingt centimètres. Depuis trente ans, Vence n'avait vu un pareil spectacle.

« Les violettes n'ont pas trop souffert jusqu'à présent, mais il est malheureusement à craindre qu'elles ne soient gelées à la fonte de la couche de neige qui les recouvre.

« Les oliviers ont peu de mal. Les pousses nouvelles et les fleurs de nos orangers ont été brûlées, mais peu ou pas de pieds d'arbres sérieusement endommagés. »

— Enfin, de Saint-Paul-du-Var, on écrivait à la même date :

« Une épaisse couche de neige couvre le sol. Tous les arbres en sont encore chargés.

« La gelée est complète; nos magnifiques orangers ont énormément souffert; des vignes même ont été brûlées.

« C'est un véritable désastre »

Cannes. — Les Régates internationales de la ville de Cannes auront lieu le 3 avril prochain, à 1 h. 1/2.

Première journée : courses à la voile. Prendront part au concours : des bateaux lestés, bateaux de plaisance à voile, bateaux pêcheurs, chaloupes et grands canots de guerre.

La deuxième journée, 4 avril, sera remplie par les courses à l'aviron. Prendront part au concours : bateaux pêcheurs à 6 avirons, mousses de commerce; puis auront lieu dans cette même journée des courses d'ensemble à la voile, dont le premier prix est de 800 fr., le 2^e de 500, et le 3^e de 285; des courses entre chaloupes et grands canots de guerre, baleinières de guerre.

Les Régates-Miniatures auront lieu le 5 avril, à 1 heure 1/2.

Elles seront remises en cas de mauvais temps.

Nice. — On ne saurait prendre trop de précautions avec les lampes à pétrole. Voici un nouveau fait qui le prouve :

Un incendie, dont les conséquences ont été graves, s'est déclaré, dans la nuit de mardi à mercredi à 11 h. et demie, dans le magasin de mercerie de M^{me} Nathalie Brassonie, épouse Castagnasso, rue Gioffredo, 9. Toutes les marchandises et la boiserie ont été brûlées. Les dégâts, qui sont évalués à 8,000 francs, sont couverts par la Compagnie d'assurances la Confiance.

Grâce à la promptitude des secours, aucun accident de personnes n'est à regretter. L'incendie avait pris naissance au fond du magasin et menaçait d'atteindre des proportions inquiétantes; mais les pompiers, habilement commandés par M. Chirart, chef du poste de la rue du Paillon, ont promptement enrayé l'action du feu. Les personnes présentes sur les lieux ont été unanimes à reconnaître l'activité de nos braves sapeurs et leur dévouement plein d'abnégation, ainsi que l'utilité de la nouvelle création des divers postes de la ville.

Le feu a été communiqué par une lampe à pétrole à demi allumée que M^{me} Castagnasso avait laissée sur le comptoir du magasin pendant qu'elle se trouvait au cirque avec sa famille.

— A l'occasion des vacances de Pâques et des Régates de Nice, il sera délivré des billets d'aller et retour, pour Nice, donnant droit à tous les trains sauf les trains express, du 25 au 30 mars inclusivement, dans la plupart des gares de la ligne de Marseille à Ventimiglia. La liste de ces gares est affichée dans les stations de chemin de fer du littoral.

— Les bureaux de l'Exposition internationale de Nice sont définitivement installés à proximité des terrains choisis pour la construction du palais, au quartier Saint-Etienne, ancienne villa Picus.

Ils comprennent les bureaux de M. le commissaire

général, de M. l'ingénieur en chef, de M. l'architecte, de M. le directeur de la comptabilité et de la trésorerie, du secrétariat, et enfin un bureau spécial de renseignements pour les exposants.

Les bureaux sont ouverts au public de 9 à 11 heures du matin, et de 3 à 5 heures du soir.

En outre, un bureau de renseignements généraux sera ouvert à la Mairie à partir d'aujourd'hui, et le public y sera admis tous les jours aux mêmes heures.

Villefranche. — A la suite de l'arrestation de Madala, auteur du crime de Saint-Jean, les sieurs Faraut père et fils, qui, au début de l'instruction, avaient été présumés avoir assassiné M. Copello, ont été tous les deux mis en liberté, après une détention d'un mois.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Après le pillage des boulangeries et les vociférations dans la rue des anarchistes, Paris a eu la révolte des élèves du lycée Louis-le-Grand et la mise à sac des dortoirs du collège. La force armée a dû intervenir pour mettre à la raison ces évergumènes en tunique et les reconduire, au nombre de deux cents, dans leur famille. L'ordre régnerait de nouveau au collège sans la presse qui, en véritable corneille abattant des noix, a tenu à fourrer sa plume dans la question et à l'envenimer le plus qu'elle a pu, sans plus de rime que de raison, racontant des faits erronés, amplifiant les événements, et, au total, donnant tort aux professeurs contre les élèves. Dans un temps où l'on ne sait mettre les bœufs que derrière la charrue, ces choses-là sont de règle, mais, bon Dieu ! que la presse forme donc une insupportable et agaçante commère, et comme elle s'entend avec tous ses caquets à faire regretter l'époque où elle n'avait que le droit « de se taire sans murmurer !... »

On a enterré, cette semaine, un journaliste qui avait marqué sa place à une époque où le journal avait plus le respect de lui-même et de ses lecteurs, M. Hippolyte Rolle, décédé à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Il avait fait ses premières armes au *Figaro* de la Restauration, et de là passa au *National*, où sa critique dramatique obtint un vif succès. Les trois feuilletons du lundi les plus lus pendant dix ans furent ceux de Jules Janin dans les *Débats*, de Théophile Gautier à la *Presse*, et de Rolle au *National*.

Le docteur Véron, lorsqu'il acquit le *Constitutionnel* et le réorganisa, y appela Hippolyte Rolle pour y continuer sa critique dramatique du lundi.

Du *Constitutionnel*, Rolle passa à l'*Ordre* puis au *Moniteur Universel* dont il garda le feuilleton dramatique jusqu'en 1854, époque à laquelle sa santé l'obligea à se retirer définitivement de la carrière des lettres.

Avec M. Rolle disparaît le dernier feuilletonniste du lundi du bon temps. Aujourd'hui, si la critique dramatique se manifeste toujours ce jour-là, elle ne fait guère de bruit et ne met personne en émoi. C'est une tradition que les journaux politiques conservent pour la respectabilité et la bonne tenue de leurs feuilles, mais, quant aux articles eux-mêmes, ils ont perdu quatre-vingt pour cent de leur crédit auprès du public.

Le reportage a tué la critique. Dès le lendemain d'une première représentation, la France entière est informée, dans les détails les plus menus, de tout ce qui s'est passé sur la scène et dans la salle; on lui nomme même les beaux messieurs de Bois-Doré qui se trouvaient dans les loges ainsi que les demoiselles de petite vertu qui leur tenaient compagnie. L'article est complet et ne laisse plus rien à apprendre. On a tout le spectacle, pièce et public, en une colonne. Comment voulez-vous, après cela, qu'on s'inquiète des feuilletons du lundi?... Le siège est fait sur l'œuvre jouée, et à qui viendra lui en parler à distance du premier soir, Paris ne saurait prêter qu'une oreille distraite. Pensez donc ! parler d'une représentation qui remonte à quatre ou cinq jours à une génération si pressée qu'elle a inventé les répétitions générales publiques pour distancer les spectateurs de la première ! Aussi le *Monsieur de l'Or-*

chestre a-t-il infiniment plus d'autorité auprès du public à présent que M. Francisque Sarcey, et si la coalition du *Figaro* et du *Gil-Blas*, du *Gaulois* et de l'*Evénement* était capable peut-être de maintenir sur l'affiche une pièce médiocre, l'entente de tous les feuilletonnistes du lundi n'amènerait pas, à coup sûr, le retrait de la scène de l'opérette la plus informée. Triste, mais rigoureusement exact !...

Le soir même de l'enterrement de M. Rolle, M. Vacquerie remportait un très grand succès à l'Odéon avec un drame en quatre actes en vers, *Formosa*, dont l'action met en scène Warwick, le faiseur de rois. Des scènes d'un pathétique grandiose et d'une émotion superbe ont fait longuement acclamer cet ouvrage de l'ordre le plus élevé et qui fait regretter que M. Vacquerie ne s'adonne pas entièrement à la littérature dramatique, et délaisse la rampe pour multiplier dans le *Rappel* des articles indignes de son esprit, de son âge et de ses rares facultés.

A l'Ambigu, un mélodrame conçu dans la bonne forme traditionnelle, l'*As de Trèfle*, a prouvé que le goût du public ne changeait pas et que les théâtres qui voulaient prospérer n'avaient qu'à s'y tenir. L'auteur de cette pièce très applaudie et qui va ramener dans la caisse de M. Maurice Bernhardt l'argent qu'en avaient fait envoler les pièces de MM. Catulle Mendès et Richepin, est M. Pierre Decourcelle, un des plus sympathiques jeunes hommes de la littérature actuelle, fils de M. Adrien Decourcelle, l'auteur de tant de pièces à succès et le neveu de M. Dennery, le maître dramaturge. Sa victoire à l'Ambigu prouve qu'il chasse de race, et je ne serais pas étonné que l'*As de Trèfle* n'obtienne les interminables représentations des *Deux Orphelines* — le mémorable mélodrame de son oncle.

A l'heure où la poste vous portera cette lettre, l'Opéra servira de cadre au bal des artistes dramatiques. Le *Figaro* a publié le matin même du bal la liste des titulaires des loges à cette fête, et il est facile de constater que les véritables artistes n'y brillent qu'à l'état d'exceptions rarissimes, M^{me} Judic, Rejane, Léonide Leblanc, Edile Riquier, Alice Lody, et les sœurs Thibaut, et c'est tout. Par contre, foisonnement de demoiselles de théâtre, dont les toilettes et les diamants forment tout le mérite, et de comédiennes en chambre, célèbres autour du lac et dans les cabinets particuliers. La recette n'en sera pas moins superbe pour l'Association des artistes, et voilà du coup le bal justifié. Mais c'est égal, quel étrange temps que le nôtre ! On attend le carême pour danser; les professeurs sont mis à la raison par les collégiens; le prince Krapotkine fond sa couronne pour en faire une bombe révolutionnaire; M^{me} Sarah-Bernhardt, gagnant trente mille francs par mois, vend ses diamants et se fait poursuivre par ses créanciers; les républicains à outrance font des émeutes contre la République, et le bal des artistes dramatiques voit de tout dans ses quadrilles, sauf des acteurs et des actrices !... Et l'on dit qu'il n'y a plus de carnaval à notre époque ! Mais il dure les trois cent soixante-cinq jours de l'année !... BACHAUMONT

Judi 22 Mars, à 2 h. 1/2 de l'après-midi

16^e & avant-dernier Concert

de Musique classique ancienne et moderne

Soliste : M. OUDSHOORN.

1. Ouverture de la Grotte de Fingal Mendelssohn.
2. Symphonie en ré..... Beethoven.
3. Ouverture de Freyschutz..... Weber.
4. Air de ballet de Prométhée.... Beethoven.
5. { a. Larghetto..... Romberg.
- { b. Les Moutons, gavotte..... P. Martini.
- M. Oudshoorn.
6. Marche funèbre..... Chopin.
7. Chantons Victoire de Judas Macchabée..... Haëndel.

Judi 29 Mars 1883, 17^e et dernier Concert de Musique Classique.

FAITS DIVERS

Le South-Kensington Museum, de Londres, où des professeurs éminents sont chargés de l'enseignement correspondant à la section des tissus, enseignement si important dans un pays où les manufactures d'étoffes sont une des principales causes de prospérité, s'est procuré un admirable assortiment de tissus byzantins du moyen âge et italiens de la Renaissance.

On y voit la draperie de soie pourpre de Tyr à dessins olives; le pallium byzantin du dixième siècle à fond de soie jaune et à dessins de figures d'aigle; les étoffes byzantines à entrelacs du douzième siècle, les soies pourpre de Torrente du treizième siècle, le superbe brocart bleu à ramages, ouvrage italien du quatorzième siècle; les damas de soie représentant des chasses au cerf dans des forêts pleines d'oiseaux fantastiques, fabriqués en Sicile à la même époque; les riches velours frappés à fond cramoisi; les armoiries brodées en relief sur du lampas; le tapis de brocart à fond pourpre décoré de grenades jaunes; la bannière de la Vierge vénitienne tissée de soie cramoisie et de fil d'or; les orfrois, sorte de peinture à l'aiguille que l'on adaptait aux vêtements sacerdotaux; et les broderies de perles de Venise, évidemment imitées d'un travail indien.

Il y a aussi quelques spécimens d'étoffes vénitiennes en fil de verre, ressemblant beaucoup au damas de soie. Belles à voir, elles sont dangereuses à toucher. C'est le cas de dire: *Mira, ma non tocca*. Si l'on n'y prend garde, la poussière qui s'en échappe lorsqu'on les agite s'attache aux jointures des doigts, aux lèvres, aux paupières, et cause de cuisantes douleurs.

On y voit aussi la célèbre toile incombustible d'amiant, dont les anciens enveloppaient les cadavres au moment de la crémation, pour séparer leurs cendres de celles du bûcher.

Les visiteurs de South-Kensington sont à même d'apprendre tout ce que l'on peut faire du lin. Le lin a fourni des échantillons de tissus les plus anciens. Il se conserve parfaitement. On a de petits morceaux de batiste et de toile qui remontent à quelque vieille dynastie égyptienne, dont le souvenir est à demi perdu dans la nuit des âges, et des fragments de moustiquaires de sultanes moresques et de voiles de jeunes martyres de l'église des Catacombes.

On annonce en Espagne la prochaine mise en vente de la célèbre collection du duc d'Ossuna, mort l'année dernière. Cette collection contient, outre 35,000 volumes et 7,000 manuscrits les plus rares, une série de tableaux de prix, des armures anciennes, et une collection d'objets d'art de toute sorte dont la splendeur émerveilla la cour de Russie, à l'époque où le duc d'Ossuna y représentait l'Espagne.

Parmi les manuscrits figurent la correspondance du marquis de Santillana et du marquis de Vilena, fondateur de l'académie de Madrid; une copie du journal de Christophe Colomb par Las Cas; le texte authentique du roman de la *Rose*, dont le gouvernement allemand offre 100,000 francs; des copies d'une foule de pièces de Lope de Veja et de Calderon; un Dante et un Pétrarque ornés d'admirables miniatures; toute une série de reproductions des principales œuvres littéraires qui virent le jour en Espagne et en Italie aux quizième et et seizième siècles, etc.

La *Gazetta del Popolo* nous apprend que la neige est tombée pendant quarante huit heures de suite à Turin, comme au mois de janvier.

La ville avait un aspect singulier.

Tramways, omnibus, fiacres ont dû suspendre leurs courses; seulement, on apercevait de temps en temps quelques voitures de remise à quatre chevaux, qui traversaient péniblement les rues couvertes de plusieurs centimètres de neige.

Inutile de dire que tous les trains sont arrivés en retard. On n'a cependant eu à déplorer aucun accident, aucun déraillement.

Une secousse de tremblement de terre a été ressentie le 7, dans l'ancienne capitale du Piémont. La zone de l'ébranlement s'est étendue dans les vallées du Pellice, du Pô, de Varcita, de la Maira, de la Stura, de Còni et du Gesso.

La secousse a été presque partout ondulatoire; elle a été forte dans les vallées, légère dans la plaine.

Les murs peu solides ont été ébranlés; les sonnettes et les vitres ont été fortement agitées.

Aucun dégât.

L'heure de la secousse indiquée par les observatoires a été de 9,20 à 9,30 du soir; sa durée a été de 2 à 5 secondes.

Madame veuve Sophie Salerou, ses enfants et ses parents remercient leurs amis et connaissances qui ont bien voulu assister à la cérémonie religieuse et au convoi funèbre de

Monsieur Jean-Michel SALEROU.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 12 au 18 Mars 1883

ANTIBES, b. *Antonietta Madre*, it., c. Ghio, sur lest.
 CANNES, b. *Fortune*, fr., c. Moutte, sable.
 ID. b. *Antoinette-Victoire*, fr., c. Fornéro, id.
 ID. yacht à voiles *Hirondelle*, angl., c. Clifton Perceval, passagers.
 ID. b. *Charles*, fr., c. Allègre, sable.
 ID. b. *Volonté-de-Dieu*, fr., c. Davin, sable.
 ID. b. *Saint-Pierre*, fr., c. Cantoné, id.
 SPEZIA, b. *Victoria*, it., c. Giovanni, vin.
 NICE, yacht à vapeur, *Eros*, fr., c. Bourhis, passagers.
 MENTON, yacht à voiles *Eva*, angl. c. Denham, id.

Départs du 12 au 18 Mars 1883

GÈNES, brick-g. *Madona delle Grazie*, it. c. Dicampo, sur lest.
 SESTRI, b. *Antonietta Madre*, it., c. Ghio, id.
 NICE, b. *Pénélope*, it., c. Bertiloti, charbon.
 SAINT-TROPEZ, g. *Léonie-Victorine*, fr., c. Bosano, sur lest.
 CANNES, b. *Fortune*, fr., c. Moutte, id.
 ID. b. *Antoinette-Victoire*, fr., c. Fornéro, id.
 ID. b. *Charles*, fr., c. Allègre, id.
 ID. b. *Volonté-de-Dieu*, fr., c. Davin, id.
 ID. b. *Saint-Pierre*, fr., c. Cantoné, id.
 NICE, b. *Victoria*, it., c. Giovanni, vin.
 ID. yacht à vap. *Eros*, fr., c. Bourhis, passagers.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Etude de M^e J.-B. BUISSON, Huissier à Monaco

VENTE VOLONTAIRE D'OBJETS D'ART, TABLEAUX, etc.

Le mardi vingt mars courant et jours suivants, s'il y a lieu, à une heure et demie du soir, et dans un magasin sous les Galeries du Grand Hôtel Continental, à Monte Carlo, le soussigné procédera à la vente volontaire, aux enchères publiques, d'une grande quantité d'objets d'art, tableaux des meilleurs auteurs, tapisseries, etc., etc.

Au comptant Buisson, huissier.

Etude de M^e LOUIS VALENTIN, Notaire et Défenseur, sise à Monaco, rue du Tribunal, n^o 2.

Suivant acte reçu par M^e Valentin, notaire à Monaco, le sept mars mil huit cent quatre-vingt trois, enregistré, Monsieur Philippe FONTANA, entrepreneur de travaux publics, demeurant à Monaco, d'une part;

Et monsieur Michel GAMBA, entrepreneur de travaux publics, demeurant à Monaco, d'autre part;

Ont formé entre eux une société en nom collectif pour l'entreprise de travaux publics et particuliers de la manière la plus étendue, sous la raison sociale: « FONTANA et GAMBA; » chacun des associés fera usage de la signature sociale, mais seulement pour les affaires concernant la société.

Le siège de la société est fixé à Monaco.

La durée de la société est de dix ans qui ont commencé le premier mai mil huit cent quatre-vingt-un.

Le fonds social est fixé à six mille francs, représenté par le matériel de l'entreprise, fournis à raison de moitié par chacun des associés.

Le dépôt d'un extrait dudit acte a été fait au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, le vingt mars, courant mois.

Pour extrait: Signé: L. VALENTIN.

MAISON MODÈLE F. FARALDO

PLUS DE MAUX DE DENTS L'ÉLIXIR DENTIFRICE DES RR. PP. BÉNÉDICTINS OLIVÉTAINS

de l'abbaye de SOULAC (Gironde)

Se trouve à la MAISON MODÈLE tenue par F. FARALDO

Maison du GRAND-HÔTEL, avenue de la Costa

MONTE CARLO

PRIX DU TARIF DES RR. PP.: } 2 fr. le petit flacon } 4 fr. le grand flacon

MONACO

A VENDRE immédiatement, pour cause de départ, un fonds de denrées coloniales, comestibles, etc., situé dans une très belle position à Monte Carlo.

Occasion Exceptionnelle

S'adresser à M. GASPERINI, à Monaco.

CHALET PARC AUX HUITRES à louer non meublé

DANS LA PRINCIPAUTÉ

S'adresser à MM. TORELLI ET C^{ie}, rue Grimaldi Monaco — Condamine

M. Louis FAISSOLLE, sculpteur-marbrier, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient de transférer ses ateliers et magasins boulevard Charles III, maison Aiglin.

Sa nouvelle installation lui permet d'exécuter toutes sortes de commandes.

M^{me} ASÉ Leçons d'Italien et de Français. — English spoken. — Maison de la Tour, aux Bas-Moulins.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1883

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL								
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir											
	12	745.9	744.»	743.9	746.9	748.8	6.2	8.6	9.»	6.7				5.»	43	S O	beau				
13	59.1	58.6	59.2	59.4	59.1	4.2	7.3	7.4	5.5	4.1	51	S E	id.								
14	60.5	60.1	59.1	59.»	58.9	8.7	10.2	8.5	4.2	3.8	50	S O	id.								
15	57.1	56.2	55.1	55.»	54.9	9.»	10.3	10.1	8.3	6.5	60	id.	id.								
16	53.8	53.7	53.4	53.7	53.4	8.7	11.1	10.5	9.7	9.6	64	S E	beau, couvert								
17	55.2	55.5	55.3	55.8	57.»	10.2	10.»	10.»	9.6	9.6	80	S O	pluie								
18	59.6	59.9	60.»	60.»	60.4	10.4	13.2	13.3	11.»	11.»	73	S O, S E	beau, voilé								
DATES												12	13	14	15	16	17	17			
Températures extrêmes												Maxima	9.8	8.2	10.5	11.»	12.»	11.»	14.8		
												Minima	1.8	0.6	1.8	2.5	4.5	6.8	5.6		

Pluie tombée: 1^{mm} 7

COLLÈGE S^t-CHARLES - MONACO

Sous la Direction de M^{gr} l'Evêque

Les Classes se font en Français. — Enseignement: Secondaire; Spécial; Primaire. — Pensionnat, Demi-Pensionnat, Externat. — Omnibus matin et soir. — Des Religieuses sont chargées des plus jeunes enfants.